

## Communiqué de presse

Luxembourg, le 11 février 2025

### Discours et débat sur la politique de coopération du Luxembourg à la Chambre des Députés

Ce mercredi, 12 février, le ministre de la Coopération au développement et de l'action humanitaire, Xavier Bettel, tiendra à la Chambre des Députés le discours annuel sur la coopération internationale du Luxembourg. Ce discours sera suivi par un débat des députés. En amont de ce débat, le Forum Politique (FoPo) du Cercle de Coopération des ONGD a pu présenter les forces et les défis les plus importants du secteur à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région (CAE) de la Chambre des Députés (voir document en annexe).

Dans un environnement international où la coopération internationale est de plus en plus affaiblie, **le Luxembourg est exemplaire dans son maintien de l'objectif d'octroyer 1% du RNB à l'aide publique au développement (APD)**, tout en respectant le principe de l'additionnalité qui postule que les coûts liés à l'accueil des réfugié.e.s et aux engagements climatiques internationaux sont calculés en dehors de l'APD. Alors que l'Union Européenne et nombre de pays européens prévoient des réductions radicales dans leurs budgets dédiés à la coopération internationale et que les États-Unis se retirent presque entièrement de ce secteur, il est plus important que jamais de maintenir une APD conséquente, fiable et portée par les valeurs de la solidarité internationale et l'objectif de l'éradication de la pauvreté.

L'importance du **soutien du Luxembourg à la société civile** dans sa poursuite de cet objectif est aussi à mettre en avant. Le soutien continu des ONGD luxembourgeoises actives dans la région du Sahel même après l'annonce de la non-prolongation de la coopération bilatérale avec le Niger, le Mali et le Burkina Faso, prouve un réel engagement pour les populations sur place. Il témoigne aussi de la complémentarité des ONGD avec les acteurs de la coopération bilatérale. Les ONGD espèrent que ce partenariat de confiance et de coordination proche avec le ministère des Affaires étrangères (MAE), qui donne à leur travail une prévisibilité essentielle, continue d'être affirmé dans le futur.

Dans ce contexte, le FoPo se pose des questions sur des potentiels **futurs pays partenaires** de la coopération luxembourgeoise : est-ce que des nouveaux partenariats sont en préparation ? Quels sont les critères de sélection ? Comment des critères tels que le respect des droits humains, dans leur indivisibilité et interdépendance, sont-ils pris en compte et comment ces critères sont-ils priorisés par rapport à d'autres aspects comme les relations commerciales ? Le FoPo rappelle que la finalité de la politique de coopération doit être le développement

humain. Par conséquent, le FoPo averti de l'impact négatif d'éventuels nouveaux partenariats construits sur des priorités commerciales. Ceux-ci remettraient en cause la crédibilité, l'efficacité et l'efficacite de la coopération internationale du Luxembourg et ne serviraient pas son objectif ultime de l'éradication de la pauvreté. Certains défis clés devront être abordés avec des mesures concrètes au niveau d'une cohérence des politiques de l'action gouvernementale, notamment la transition vers une économie plus durable (droits humains, climat et environnement) et la responsabilisation du secteur financier au niveau des droits humains. Le *Fair Politics 2024* publié par le FoPo a fait des propositions et revendications d'amélioration pour assurer une cohérence des politiques<sup>1</sup>.

En 2024, le dialogue entre les ONGD et la direction de la Coopération internationale et de l'action humanitaire au sein du ministère des Affaires étrangères a permis des négociations conséquentes autour de la **réforme du cofinancement des activités en sensibilisation et éducation au développement (SENS/ED)** des ONGD au Luxembourg. La SENS/ED est une contribution essentielle pour la démocratie au Luxembourg, par son renforcement de l'ouverture au monde et du vivre ensemble de ses citoyen.nes. Les premiers résultats de la réforme seront mis en œuvre en 2025 et les ONGD comptent sur la continuation de la coopération avec le MAE dans le domaine SENS/ED en vue d'un secteur rénové et renforcé à partir de 2026, qui continuera de jouer un rôle essentiel au Luxembourg.

Les ONGD soulignent la nécessité de protéger les acteurs de la société civile au Luxembourg, en Europe et partout dans le monde, et se félicitent de l'engagement pour ce sujet qu'ils ont pu constater lors de leur échange avec les député.e.s et eurodéputé.e.s au sein de la CAE, ainsi que lors d'autres rencontres de plaidoyer avec des membres du gouvernement. Dans un environnement international de plus en plus autoritaire et conflictuel, il est essentiel de porter des valeurs essentielles, telle la solidarité internationale, et de renforcer les structures et règles qui les soutiennent, tels que **les droits humains et le droit humanitaire**. Les conflits au Soudan et à Gaza ont montré que ces droits n'existent pas, s'ils ne sont pas activement surveillés et renforcés et si ceux qui ne les respectent pas ne sont pas poursuivis et punis.

Le Forum Politique du Cercle de coopération des ONGD espère que la coopération internationale du Luxembourg soutiendra son engagement à être exemplaire non seulement par sa quantité (telle la hauteur du budget de l'APD), mais aussi par la qualité des efforts dédiés aux valeurs et aux droits, tant dans les projets dirigés par le Luxembourg, que dans les structures internationales auxquelles il participe et contribue.

***Annexe : Note sur les « Observations des ONGD ... » diffusée aux membres de la CAE.***

---

<sup>1</sup> <https://cercle.lu/actualites/publication-du-fair-politics-2024/>